FINANCIERE PEHU
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 rue des Moulins
49080 BOUCHEMAINE
512 015 454 RCS ANGERS

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 42 573,75 euros, qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	42 573,75 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 20,00 euros par titre	20 000,00 euros
Le solde En totalité au compte « report à nouveau » Qui s'élève ainsi à 384 070,86 euros	22 573,75 euros

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS
Monsieur Matthieu PEHU	750	15 000,00 €
Madame Stéphanie PEHU	250	5 000,00 €
TOTAL	1000	20 000,00 €

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 20 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2024 **:**
Montant éligible à l'abattement de 40 % : 70 000 euros
Soit 70 euros par titre

Exercice clos le 31 décembre 2023 **:**
NEANT

Exercice clos le 31 décembre 2022 **:**
Montant éligible à l'abattement de 40 % : 96 000 euros
Soit 96 euros par titre

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Président

Certifié conforme



accompagnement stratégie Maine-et-Loire

BILAN ACTIF

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,23		
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	2 420,00	960,59	1 459,41			
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				38,17		37,20
Participations	246 163,63		246 163,63		246 163,63	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**248 583,63**	**960,59**	**247 623,04**	**38,40**	**246 163,63**	**37,20**
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				61,54		61,64
Créances Clients et comptes ratt.						
Autres créances	396 892,58		396 892,58		407 931,58	
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	386,94		386,94	0,06	7 679,49	1,16
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**397 279,52**		**397 279,52**	**61,60**	**415 611,07**	**62,80**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**645 863,15**	**960,59**	**644 902,56**	**100**	**661 774,70**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*396 892,58*					

Certifié conforme

Matthieu PEHU

06/07/2026 Angers

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

Certifié par yousign

BILAN PASSIF

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)		10 000,00	1,55	10 000,00	1,51
Primes d'émission, de fusion, d'apport		22 500,00	3,49	22 500,00	3,40
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			0,16		0,15
Réserve légale		1 000,00		1 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		361 497,11	56,05	323 687,83	48,91
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		42 573,75	6,60	107 809,28	16,29
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**437 570,86**	**67,85**	**464 997,11**	**70,27**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		1 191,48	0,18	1 219,68	0,18
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		206 140,22	31,96	195 557,91	29,55
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**207 331,70**	**32,15**	**196 777,59**	**29,73**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**644 902,56**	**100**	**661 774,70**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*207 331,70*			

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025			Valeur au 31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue (biens et services)					
Montant net du chiffre d'affaires					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres produits					
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**				
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	(II)				
Produits financiers					
De participation				76 817,69	133 496,15
D'autres valeurs mobilière et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits des cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésorerie					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(III)**			**76 817,69**	**133 496,15**
Produits exceptionnels					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Autres produits					
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(IV)**				
TOTAL DES PRODUITS	**(I + II + III + IV)**			**76 817,69**	**133 496,15**
PERTE	**(V)**				
TOTAL GÉNÉRAL	**(I + II + III + IV + V)**			**76 817,69**	**133 496,15**

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025			Valeur au
		Achats	Var. Stocks	Total	31/12/2024
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Achats de matières premières et autres appro.					
Autres achats et charges externes				22 317,35	23 590,54
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires					
Cotisations sociales					
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				90,59	10,33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges				1,00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(I)**			**22 408,94**	**23 600,87**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	(II)				
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(III)**				
Charges exceptionnelles					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Autres charges					
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(IV)**				
Participation des salariés aux résultats	(V)				
Impôts sur les bénéfices	(VI)			11 835,00	2 086,00
TOTAL DES CHARGES	**(I + II + III + IV + V + VI)**			**34 243,94**	**25 686,87**
BÉNÉFICE	**(VII)**			**42 573,75**	**107 809,28**
TOTAL GÉNÉRAL	**(I + II + III + IV + V + VI + VII)**			**76 817,69**	**133 496,15**

Annexe comptable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 644 902,56 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 42 573,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

La société a choisi d'appliquer comme les exercices précédents la méthode de l'impôt différé selon la recommandation de l'OEC n°1.20 de février 1987, avec comme objectif de fournir une meilleure information financière sur la performance et le patrimoine de l'entreprise, au regard de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégréssif.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

la société a pris participation à hauteur de 50€ soit 5% des titres de la SAS AUTONEXION 913 150 710 immatriculée le 04.05.2022 au greffe d'Angers

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Autres immobilisations corporelles	870,00		1 550,00
TOTAL	**870,00**		**1 550,00**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	246 163,63		
TOTAL	**246 163,63**		
TOTAL GENERAL	**247 033,63**		**1 550,00**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles			2 420,00	
TOTAL			**2 420,00**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			246 163,63	
TOTAL			**246 163,63**	
TOTAL GENERAL			**248 583,63**	

accompagnement stratégie Maine-et-Loire

ETAT DES AMORTISSEMENTS

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Autres immobilisations corporelles			870,00	90,59		960,59
TOTAL			**870,00**	**90,59**		**960,59**
TOTAL GENERAL			**870,00**	**90,59**		**960,59**

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

DÉTERMINATION DE LA VALEUR ACTUELLE

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice

LOCATIONS

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur d'origine	Redevance payée		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
	Valeur restant à payer			
	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total

ETAT DES CRÉANCES

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Impôts sur les bénéfices	13 407,00	13 407,00	
Groupe et associés (2)	383 485,58	383 485,58	
TOTAL	**396 892,58**	**396 892,58**	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 191,48	1 191,48		
Groupes et associés (2)	206 140,22	206 140,22		
TOTAL	**207 331,70**	**207 331,70**		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

5379 - SAS FINANCIERE PEHU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 191,48
TOTAL	**1 191,48**